



Concerne: - Arrêté N° 3A/2018/2822/114 du 26 février 2019 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire autorisant la SA LEASINVEST IMMO LUX SICAV à exploiter un ascenseur à Strassen, 6, route d'Arlon.

Brm.: - Transmis à l'Administration communale de Strassen aux fins de l'affichage prévu à l'article 16, alinéa 5, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Pour le Directeur,

Michel Sturm
Employé

Affiché le 05/03/2019